

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **YVES NADEAU**, chef Prévion de la demande et des revenus – Direction Planification et efficience pour Hydro-Québec Distribution, au 2 Complexe Desjardins, 25^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. J'ai participé à la préparation de l'annexe 2A de la pièce HQD-1, document 2 du Plan d'approvisionnement 2011-2020 du Distributeur (R-3748-2010).
2. Les prévisions de long terme du Conference Board du Canada (tableau 2A-3, HQD-1, document 2, p. 48) ont été transmises sous pli confidentiel parce que le Distributeur est tenu à une obligation de confidentialité et qu'il n'a pas obtenu d'autorisation pour rendre publique ces informations, le tout tel qu'il appert de la correspondance ci-jointe du premier vice-président et économiste en chef du Conference Board du Canada.
4. La divulgation des informations déposées sous pli confidentiel constituerait une violation de l'obligation de confidentialité à laquelle est tenue le Distributeur envers cette firme.
5. Le Distributeur demande à la Régie de se prévaloir des dispositions de l'article 30 de sa loi constitutive pour interdire toute divulgation de la réponse complète à la question 6.1 de la demande de renseignements n° 2 de la Régie de l'énergie (HQD-13, Document 1) déposée sous pli confidentiel.
6. Tous les faits allégués au présent document sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 1^{er} novembre 2010.

(s) *Yves Nadeau*

YVES NADEAU

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 1^{er} novembre 2010.

(s) *Jocelyne Soucy (174 381)*

Commissaire à l'assermentation
pour les districts judiciaires de Montréal et de Iberville.



255, chemin Smyth, Ottawa (Ontario) K1H 8M7 Canada
Tél. 613-526-3280 • Téléc. 613-526-4857 • Ligne-info 1-866-711-2262
www.conferenceboard.ca

28 octobre, 2010

M. Yves Nadeau
Prévision de la demande et des revenus
Direction Planification et efficacité
Hydro-Québec Distribution
2, Complexe Desjardins, 25e Étage, Montréal, Qc, H5B 1H7

M. Nadeau,

Merci de votre intérêt pour nos prévisions économiques. La prévision provinciale du Conference Board du Canada de long terme ne peut être diffusée publiquement par les clients, les médias et autres utilisateurs des données puisque nous vendons ce produit et que la base de clients potentiels pour ce type de produit est restreinte. Étant donné que nous effectuons le travail seulement une fois par année et que nous devons couvrir les frais encourus, nous ne divulguons pas publiquement les résultats de notre prévision provinciale de long terme. Pour nos autres produits de la prévision que nous effectuons plus régulièrement, il est possible de divulguer avec notre accord certains des résultats. Nous apprécions la coopération des clients utilisateurs à ce sujet.

Si vous avez d'autres questions concernant nos produit ou données, vous pouvez contacter Marie Christine Bernard, directrice associée de la prévision provinciale ou moi-même.

Cordialement

Glen Hodgson
Premier vice-président et économiste en chef